

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIV^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Séance(s) du mercredi 6 février 2013

Articles, amendements et annexes



SOMMAIRE

137^e séance

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE	3
--	---

138^e séance

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE	11
--	----

137^e séance

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE

Projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe

Texte adopté par la commission – n° 628

Article 4

- ① Le code civil est ainsi modifié :
- ② 1° Avant le titre I^{er} du livre I^{er}, il est inséré un article 6–1 ainsi rédigé :
- ③ « *Art. 6–1.* – À l'exception des dispositions du titre VII, les dispositions du présent livre s'appliquent également :
- ④ « – aux parents de même sexe, lorsqu'elles font référence aux père et mère ;
- ⑤ « – aux aïeuls de même sexe, lorsqu'elles font référence aux aïeul et aïeule ;
- ⑥ « – aux conjoints survivants de même sexe, lorsqu'elles font référence aux veuf et veuve ;
- ⑦ « – aux branches parentales, lorsqu'elles font référence aux branches paternelle et maternelle. » ;
- ⑧ 2° Au dernier alinéa de l'article 75, les mots : « mari et femme » sont remplacés par le mot : « époux » ;
- ⑨ 3° Au début du premier alinéa de l'article 108, les mots : « Le mari et la femme » sont remplacés par les mots : « Les époux » ;
- ⑩ 4° À l'article 206, les mots : « leur beau-père et belle-mère » sont remplacés par les mots : « leurs beaux-parents » ;
- ⑪ 5° À l'article 601, les mots « père et mère » sont remplacés par le mot : « parents » ;
- ⑫ 6° Après l'article 717, il est rétabli un article 718 ainsi rédigé :
- ⑬ « *Art. 718.* – Les dispositions du présent livre s'appliquent également :

⑭ « – aux parents de même sexe, lorsqu'elles font référence aux père et mère ;

⑮ « – aux branches parentales, lorsqu'elles font référence aux branches paternelle et maternelle. » ;

⑯ 7° À la fin de la seconde phrase du premier alinéa de l'article 757–1, les mots : « au père et pour un quart à la mère » sont remplacés par les mots : « à chacun des parents ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1825 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 1827 présenté par M. Le Fur, n° 3551 présenté par M. Breton, n° 3574 présenté par M. Mariton et n° 4226 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 368–1 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1831 présenté par M. Le Fur, n° 1836 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 3555 présenté par M. Breton, n° 3578 présenté par M. Mariton et n° 4232 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 371 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1835 présenté par M. Le Fur, n° 1841 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 3556 présenté par M. Breton, n° 3581 présenté par M. Mariton et n° 4235 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 371–1 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1838 présenté par M. Le Fur, n° 1844 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 3558 présenté par M. Breton, n° 3588 présenté par M. Mariton et n° 4238 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 371-3 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2155 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 3739 présenté par M. Breton, n° 4437 présenté par M. Meunier et n° 4871 présenté par M. Mariton.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 371-4 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1842 présenté par M. Le Fur, n° 1847 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 3563 présenté par M. Breton, n° 3628 présenté par M. Mariton et n° 4242 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 372 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2158 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2728 présenté par M. Le Fur, n° 3740 présenté par M. Breton, n° 4438 présenté par M. Meunier et n° 4873 présenté par M. Mariton.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 373 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1846 présenté par M. Le Fur, n° 1848 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 3564 présenté par M. Breton, n° 3639 présenté par M. Mariton et n° 4244 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 373-1 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1852 présenté par M. Le Fur, n° 1853 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 3566 présenté par M. Breton, n° 3640 présenté par M. Mariton et n° 4248 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 373-2 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1855 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 1857 présenté par M. Le Fur, n° 3571 présenté par M. Breton, n° 3650 présenté par M. Mariton et n° 4254 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 373-3 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1858 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 1860 présenté par M. Le Fur, n° 3584 présenté par M. Breton, n° 3656 présenté par M. Mariton et n° 4256 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 373-4 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1859 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 1863 présenté par M. Le Fur, n° 3585 présenté par M. Breton, n° 3661 présenté par M. Mariton et n° 4266 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 375 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1864 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 1885 présenté par M. Le Fur, n° 3586 présenté par M. Breton, n° 3671 présenté par M. Mariton et n° 4269 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 375-3 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1866 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 1888 présenté par M. Le Fur, n° 2374 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 3590 présenté par M. Breton et n° 4272 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 375-6 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1868 présenté par M. Poisson et M. Tian,
n° 1890 présenté par M. Le Fur, n° 2375 présenté par
M. Philippe Gosselin et n° 4277 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 375-7 ».

ANALYSE DES SCRUTINS

137^e séance

Scrutin public n° 190

Sur l'amendement n° 1825 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	190
Nombre de suffrages exprimés :	189
Majorité absolue :	95
Pour l'adoption :	67
Contre :	122

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 115 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 64 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 6 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Abstention : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Non inscrits (7)

Scrutin public n° 191

Sur l'amendement n° 1831 de M. Le Fur et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	202
Nombre de suffrages exprimés :	201
Majorité absolue :	101
Pour l'adoption :	77
Contre :	124

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 117 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 72 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 6 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Abstention : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Non inscrits (7)

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 192

Sur l'amendement n° 1835 de M. Le Fur et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	193
Nombre de suffrages exprimés :	192
Majorité absolue :	97
Pour l'adoption :	74
Contre :	118

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 113 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 71 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Abstention : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Non inscrits (7)**Scrutin public n° 193**

Sur l'amendement n° 1838 de M. Le Fur et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	235
Nombre de suffrages exprimés :	234
Majorité absolue :	118
<i>Pour</i> l'adoption :	84
<i>Contre</i> :	150

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 145 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 78 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1 M. Gabriel **Serville**.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 194

Sur l'amendement n° 2155 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	233
Nombre de suffrages exprimés :	232
Majorité absolue :	117
<i>Pour</i> l'adoption :	86
<i>Contre</i> :	146

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 140 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 80 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1 M. Gabriel **Serville**.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 195

Sur l'amendement n° 1842 de M. Le Fur et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	230
Nombre de suffrages exprimés :	229
Majorité absolue :	115
<i>Pour</i> l'adoption :	85
<i>Contre</i> :	144

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 137 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 80 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1 M. Gabriel **Serville**.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 196

Sur l'amendement n° 2158 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	229
Nombre de suffrages exprimés :	229
Majorité absolue :	115
Pour l'adoption :	81
Contre :	148

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 139 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 76 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 197

Sur l'amendement n° 1846 de M. Le Fur et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	205
Nombre de suffrages exprimés :	205
Majorité absolue :	103
Pour l'adoption :	70
Contre :	135

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 128 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 65 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :**Non inscrits (7) :**

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 198

Sur l'amendement n° 1858 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	201
Nombre de suffrages exprimés :	197
Majorité absolue :	99
Pour l'adoption :	67
Contre :	130

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 125 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 4 Mme Colette **Capdevielle**, MM. Jean-Louis **Destans**, Jérôme **Lambert** et Mme Annie **Le Houérou**.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 66 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :**Groupe écologiste (17) :****Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :**

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 1 Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 199

Sur l'amendement n° 1859 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	209
Nombre de suffrages exprimés :	209
Majorité absolue :	105
Pour l'adoption :	70
Contre :	139

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 134 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 67 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Contre : 1 M. Alain **Marty**.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe écologiste (17)**Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :**

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 200

Sur l'amendement n° 1864 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	232
Nombre de suffrages exprimés :	232
Majorité absolue :	117
Pour l'adoption :	82
Contre :	150

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 144 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 79 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16)**Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :**

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Scrutin public n° 201

Sur l'amendement n° 1866 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	235
Nombre de suffrages exprimés :	234
Majorité absolue :	118
Pour l'adoption :	81
Contre :	153

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 147 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 78 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16)**Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :**

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 M. Gilbert **Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Abstention : 1 M. Jean **Lassalle**.

Scrutin public n° 202

Sur l'amendement n° 1868 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	232
Nombre de suffrages exprimés :	231
Majorité absolue :	116
Pour l'adoption :	80
Contre :	151

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 143 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 77 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 5 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16)**Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :**

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 **M. Gilbert Collard** et Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

Abstention : 1 M. Jean **Lassalle**.